

Vendredi 28 août 2020

PRÉOCCUPÉS PAR LA QUALITÉ DE L'AIR QU'ILS RESPIRENT, LES HABITANTS D'Auvergne-Rhône-Alpes sont prêts à agir pour l'améliorer.

Tribune d'Éric Fournier,

Président d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes.

Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux.

La crise sanitaire et économique que nous traversons depuis mars a profondément accéléré la prise de conscience de l'opinion publique sur les imbrications entre notre santé et la dégradation de notre environnement. Avant le confinement, la pollution de l'air constituait déjà une préoccupation environnementale forte pour les français, que la pandémie actuelle accentue : Santé Publique France a en effet rappelé en mai dernier que la pollution de l'air constituait un facteur aggravant en cas de contamination¹.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **8 habitants sur 10** se disent inquiets de la qualité de l'air qu'ils respirent, comme le souligne le sondage qu'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé avec l'Institut BVA. Cette inquiétude progresse de 5 points par rapport à la précédente étude réalisée en 2013. Elle est plus marquée chez les femmes et les jeunes, et ne concerne pas seulement les grandes zones urbaines puisqu'elle est prégnante chez les habitants du Cantal, des Pays de Savoie et de l'Isère.

L'essentiel du sondage BVA pour Atmo

Perception des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes

8 habitants sur **10** inquiets (progression de 5 points par rapport à 2013)

58 % estiment que la qualité de l'air se dégrade depuis 10 ans

Une volonté d'agir

64 % des habitants conscients de leurs capacités à agir

Plus de **8** habitants sur **10** sont prêts à modifier leurs habitudes et leurs comportements pour améliorer la qualité de l'air

¹ Voir audition de Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2020/pollution-de-l-air-et-covid-19-audition-de-sante-publique-france>

Les Auverhônalspins ont-ils raison de s'inquiéter ?

La perception des auverhônalspins sur la qualité de leur air est ambiguë. 57 % d'entre eux estiment que la qualité de l'air de leur région est bonne comparativement au reste du pays. Mais ils sont tout aussi nombreux (58 %) à estimer que la qualité de l'air s'est dégradée au cours des 10 dernières années. Cette perception reflète une prise de conscience aigüe de la situation mais aussi un niveau accru d'exigence. La qualité de l'air s'améliore effectivement depuis 10 ans sur les paramètres réglementés, preuve que la combinaison des efforts individuels et des politiques publiques porte ses fruits. Si le territoire régional respecte depuis trois années consécutives les seuils fixés par la réglementation pour les particules inhalables (PM10), 21 000 habitants ont encore été exposés à des valeurs supérieures à la réglementation en dioxyde d'azote (NO₂) et 40 % du territoire est en difficulté l'été sur les niveaux d'ozone en 2019 (valeur cible). Respecter les seuils réglementaires est une étape importante, les différentes condamnations reçues par la France, de l'Union Européenne en octobre 2019 et en juillet 2020 ou de la part du Conseil d'Etat en 2017 puis juillet 2020 sont là pour nous le rappeler. Mais il ne faut pas oublier notre visée à long terme qui est le respect des normes sanitaires de l'OMS² notamment pour les particules traversant la barrière respiratoire pour être véhiculées par le sang (PM2,5 notamment) et anticiper les pollutions émergentes (non encore réglementées). Alors nous aurons définitivement remporté la bataille pour l'air. Une bonne transversalité des actions réalisées dans le cadre de la transition écologique, notamment sur le plan de relance est nécessaire pour agir utilement pour la qualité de l'air.

Un désir de transition et de changement des citoyens, des injonctions auprès de l'Etat français à agir plus vite.

Alors que la transition écologique devient une aspiration forte des français récemment exprimée dans les urnes et portée par les propositions de la convention citoyenne sur le climat, il est urgent d'inclure pleinement les enjeux de qualité de l'air dans les politiques locales et territoriales.

Cette urgence à agir vient d'ailleurs d'être rappelée par les plus hautes juridictions. A l'occasion de la parution fin juin 2020 de son premier rapport ³ sur les progrès accomplis en matière de réduction des émissions polluantes dans l'air, les propos du rapporteur de la Commission Européenne, Virginijus Sinkevičius, sont sans équivoque :

«Partout en Europe, trop de citoyens sont toujours menacés par l'air qu'ils respirent. Des mesures plus efficaces sont nécessaires pour réduire la pollution dans de nombreux États membres et pour lutter contre les émissions atmosphériques dans tous les secteurs, y compris les secteurs de l'agriculture, des transports et de l'énergie. Le moment est propice pour faire évoluer les choses : investir dans un air plus propre revient à investir dans la santé des citoyens, dans notre climat, et à donner le coup d'envoi qu'attend notre économie».

Au niveau national, le Conseil d'Etat⁴ a annoncé début juillet qu'il infligerait de lourdes pénalités financières - à hauteur de 10 millions d'euros par semestre de retard - tant que les seuils fixés par l'Europe pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote (NO₂) ne sont pas respectés en France. L'astreinte sera effective si

² OMS : Organisation Mondiale de la Santé

³ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_20_1188

⁴ <https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/pollution-de-l-air>

L'Etat ne justifie pas avoir pris d'ici six mois les mesures demandées. Dans notre région, Grenoble et Lyon sont concernés à ce titre pour non-respect des valeurs réglementaires fixées pour le dioxyde d'azote.

Des auverhônalpins prêts à modifier leurs pratiques : quels sont les leviers pour l'action publique au niveau local et territorial ?

L'heure n'est plus au débat mais à l'action. Le sondage récent, réalisé avant même la crise sanitaire, montre que **64 % des auverhônalpins sont convaincus que leur comportement individuel peut avoir un impact local** sur la qualité de l'air. Et plus de **8 habitants sur 10 sont prêts à modifier leurs habitudes et leurs comportements** pour améliorer la qualité de l'air. Cette volonté est encore plus marquée chez les jeunes (15-17 ans) et chez les personnes estimant que la qualité de l'air se dégrade.

Mobilité, chauffage, modes de consommation, pratiques de jardinage, gestion des déchets... les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes agissent déjà pour un air meilleur. Mais le sondage Atmo/BVA révèle qu'une partie de la population n'a pas encore franchi le pas. Ce désir de changement varie selon les pratiques mais aussi l'âge ou les lieux de vie. L'action publique a un rôle majeur à jouer pour donner de l'élan à ce désir de changement et pérenniser l'évolution des comportements.

- **Aménagement du territoire et mobilité**

Dans ces domaines, trois actions sont citées par les sondés et peuvent faire l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs publics.

1/ Favoriser la mobilité durable (vélo, marche à pied, pédibus) en proposant des aménagements urbains adaptés et sécurisés. 6% des sondés, notamment dans des zones rurales ou périurbaines, ont l'intention de pratiquer plus souvent la marche ou les modes doux.

2/ Accélérer le renouvellement du parc roulant en faveur de véhicules peu polluants. 27% des répondants ont l'intention de conduire un véhicule peu polluant (électrique, hybride ou datant d'après le 1er janvier 2011 correspondant à la vignette crit'air 1). Une intention qui est plus forte dans les agglomérations de moins de 100 000 habitants et chez les catégories socio-professionnelles élevées.

3/ Développer l'offre de transports collectifs et alternatifs. 11% des répondants ont l'intention de pratiquer le co-voiturage ou l'autopartage, une intention plus marquée chez les catégories socio-professionnelles élevées et dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Par ailleurs, 9% des répondants ont le souhait d'utiliser davantage les transports publics, en particulier en Haute-Savoie et dans la Loire.

- **Habitat : faciliter les travaux d'isolation et la maîtrise de l'énergie**

La rénovation de l'habitat fait également partie des intentions des habitants. Sur cette thématique, deux actions sont plébiscitées et peuvent faire l'objet d'actions ciblées dans le cadre des politiques publiques.

1/ Massifier la rénovation énergétique du bâti. 19% des sondés se disent prêts à améliorer l'isolation de leur logement. Cette intention est plus marquée chez les moins de 35 ans et dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

2/ Sensibiliser aux bonnes pratiques, développer les primes Air Bois et valoriser les normes de qualité pour le bois de chauffage. 20% des répondants se disent prêts à remplacer leur chauffage actuel par un appareil performant (label flamme verte 6 ou 7 étoiles), particulièrement dans le Cantal, l'Isère et la Loire. 11% des sondés se disent prêts à acheter des bois de chauffe de meilleure qualité, en particulier dans le Rhône, en Isère et en Haute-Savoie.

- **Promotion de l'agriculture locale et gestion des déchets**

Les habitants sont également conscients de l'impact de leurs choix de consommation. Une prise de conscience qui peut être accompagnée par la promotion de l'agriculture locale et une sensibilisation à la réduction des emballages.

1/ Développer les circuits courts. 4% des sondés souhaitent consommer davantage local et de saison. Un souhait plus marqué chez les moins de 25 ans et dans les zones rurales.

2/ Sensibiliser à la réduction des emballages. 14 % des répondants souhaitent limiter leurs emballages et privilégier le vrac. Une intention plus forte chez les personnes âgées de 50 ans et plus.

- **Promouvoir les pratiques vertueuses (compostage, sélection des végétaux) pour la gestion des végétaux et avoir une gestion raisonnée des espaces naturels et paysagers.**

Sur ces sujets, les élus peuvent accompagner les pratiques vertueuses de leurs concitoyens et mettre en place des solutions adaptées à l'échelle de leurs territoires.

1/ Proposer des solutions pour faciliter la gestion domestique des déchets verts des particuliers et ainsi éviter le brûlage à l'air libre. 9% des répondants ont l'intention de composter les déchets verts plutôt que de les brûler, en particulier dans l'Ain et le Rhône.

2/ Sensibiliser sur les espèces (arbres, plantes) allergisantes. Ils sont par ailleurs 7% à souhaiter être plus vigilants pour éviter la prolifération des plantes allergisantes.

- **Répondre à la demande d'information et de sensibilisation des citoyens**

Ce sondage met également en lumière le désir d'information des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les élus sont attendus dans la diffusion de l'information quotidienne et des messages pour faire évoluer les comportements individuels et collectifs.

Relayer l'information locale et contextualisée

Si 91% d'entre eux se disent intéressés par de l'information quotidienne sur l'état de la qualité de l'air, ils sont 75 % à s'estimer mal informés de la qualité de l'air de leur commune. C'est bien évidemment en premier lieu la qualité de l'air là où l'on vit qui intéresse la majorité des habitants (80%) ainsi que les prévisions pour les jours suivants (79%). Par ailleurs, les sondés souhaitent pouvoir consulter l'état de la qualité de l'air avant leurs activités en extérieur : avant une promenade (45%), avant de faire du sport (32%) ou avant de sortir les enfants (19%).

Les panneaux d'affichage de la commune, les services web (site Internet et application smartphone) et la presse locale demeurent largement plébiscités comme moyen d'accès rapide et efficace à cette information. Mettre en place de outils pour faciliter l'accès et la diffusion de l'information en partenariat avec les collectivités locales ainsi que la presse locale sera donc une priorité d'Atmo dans les prochains mois.

Grâce aux efforts déjà consentis par l'ensemble des parties prenantes – Etat, collectivités, acteurs économiques, citoyens – nous savons qu'il est possible de changer la donne.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes entend rester pionnière pour trouver des solutions innovantes en faveur d'un air meilleur et offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants. La qualité de l'air est une opportunité de développement économique et d'attractivité du territoire. En unissant nos forces, en agissant du local au régional, de manière individuelle comme collective nous pouvons accélérer cette transition.

En sus de sa mission d'observatoire de référence et d'évaluation des actions, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes joue un rôle d'accompagnement des acteurs locaux et des autorités grâce à un ancrage local fort. Susciter les changements de comportements des citoyens grâce à une meilleure connaissance des enjeux, tout en respectant la rigueur scientifique est un des axes majeurs de son action. Les administrateurs et les salariés d'Atmo poursuivront leurs efforts au service des territoires et des citoyens pour une amélioration durable de l'air d'Auvergne-Rhône-Alpes.

A propos du sondage Atmo-BVA

Cette enquête régionale a été financée en intégralité par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a été conduite par l'Institut BVA.



L'enquête a été réalisée par Internet du 20 au 27 novembre 2019 sur un échantillon de 700 personnes âgées de 15 ans et plus, représentatif des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La représentativité de l'échantillon a été assurée grâce à la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, CSP de la personne de référence du ménage et de la personne interrogée, département et catégorie d'agglomération.

Les évolutions mentionnées font référence à [l'enquête menée en 2013](#), qui couvrait uniquement la région Rhône-Alpes, élargie depuis 2016 à la région Auvergne-Rhône-Alpes.

→ Votre observatoire Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

<https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

Contacts presse

Léa VILLOT – Nathalie PRADINES

Agence Comadequat pour Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

06 20 56 65 16 / l.villot@comadequat.fr